
BILINGUE *PLUS*

NIVEAU DIPLÔME

DESCRIPTIF DE LA FORMATION EN FRANÇAIS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le programme Bilingue *plus* Diplôme s'adresse aux étudiant.e.s inscrit.e.s en Master à l'Université de Fribourg. Il s'envisage comme un accompagnement aux études dans la deuxième langue (français ou allemand), et comme une préparation à la vie professionnelle dans un contexte bilingue. En fin de formation, les étudiant.e.s devraient pouvoir communiquer aisément dans la langue partenaire, tant sur le plan académique et spécialisé que sur le plan personnel. Ils.elles seront préparé.e.s aux situations de communication plurilingues, posséderont des connaissances approfondies sur les formats discursifs d'usage dans les mondes professionnel et académique, ainsi que sur des thèmes d'actualité politiques, culturels et civilisationnels concernant la culture partenaire.

La formation Bilingue plus est proposée au niveau Bachelor (Certificat) uniquement pour les étudiant.e.s en droit et au niveau Master (Diplôme) pour les étudiant.e.s de toutes les disciplines. Pour les étudiant.e.s en droit, les deux formations peuvent être suivies successivement sur trois ans.

Ciblant les niveaux C1/C2 du [Cadre Européen Commun de référence](#) en fin de formation, le programme de Diplôme se compartimente en 2 modules, à prendre sur un an, pour un enseignement sous la forme de deux cours-blocs intensifs présemestriels de 30 et 20 périodes (45 minutes). Durant les semestres, les étudiant.e.s sont invité.e.s à choisir au moins 4 ateliers-tandems proposés dans [l'agenda de formation](#), et obtiendront un suivi personnalisé pour la rédaction de leur projet individuel. Les crédits obtenus peuvent être reconnus par la Faculté de droit comme des crédits spéciaux.

En accord avec [les nouveaux descripteurs du Cadre Européen Commun de référence](#), une attention particulière est portée sur des activités de médiation linguistique et culturelle. Sur la base de documents présentés dans l'une des deux langues du programme, les [ateliers-tandems](#) proposés tout au long de la formation, visent à faire partager, décrire et rendre conscientes les compétences et stratégies de communication plurilingues déjà présentes dans le groupe, ou à acquérir. Dans ce contexte, des intervenant.e.s du monde professionnel et académique sont invité.e.s à dialoguer avec les étudiant.e.s pour faire part de leurs expériences de terrain, connaissances théoriques et savoir-faire professionnels.

ADMISSION

La formation Bilingue *plus* au niveau Diplôme est offerte aux étudiant.e.s qui remplissent les conditions suivantes :

- Être inscrit.e en Master à l'Université de Fribourg pendant la durée prévue du Diplôme Bilingue *plus*. Pour les étudiant.e.s de Droit, suivre le programme d'études en [mention bilingue](#).
- Réussir l'entretien de sélection et une éventuelle évaluation écrite dans la langue d'apprentissage visée (niveau B2.2)
- Payer la taxe d'inscription semestrielle

STRUCTURE DES ETUDES

Le programme comprend 2 modules thématiques (Langue académique ; Méthodologie de recherche), une participation active à au moins 4 ateliers-tandem sur l'année et la rédaction d'un projet individuel de fin d'études, en lien avec les thématiques abordées lors des soirées cinéma-tables rondes de la manifestation [« Droit dans le cinéma » organisées par la faculté de Droit de l'Université de Fribourg](#). La répartition conseillée des unités d'enseignement sur 2 semestres est la suivante :

	SEMESTRE D'AUTOMNE	ECTS	SEMESTRE DE PRINTEMPS	ECTS
Niveau objectif C1/C2	Langue académique (cours-bloc 30x45 min)	5	Méthodologie de recherche (cours-bloc 20x45 min)	5
			Projet individuel et défense orale	3
	Ateliers-tandem: 2 au SA et 2 au SP (min.) 4 productions (écrites et/ou orales)			2
3 soirées cinéma-tables rondes (min.)				
TOTAL	15 ECTS			

DESCRIPTIFS DES COURS

La formation Bilingue *plus* Diplôme se compose de deux semaines intensives de français académique et de méthodologie de recherche, aux niveaux objectif C1/C2 (deux cours-blocs aux SA et SP), de séances de suivi personnalisé pour la production d'un projet individuel et d'une participation active aux ateliers-tandem prévus dans [l'agenda](#). Suivant des matrices imposées – comme la synthèse académique ou l'interview – les productions écrites et orales préparées en classe seront réaménagées dans le projet individuel rédigé tout au long de l'année. Cet écrit de 15-20 pages permettra de développer des compétences rédactionnelles variées comme : *reformuler et synthétiser le discours d'autrui, construire un discours d'analyse ou trouver sa voix d'auteur.e*.

Chaque année, une nouvelle thématique donne le cadre aux travaux des participant.e.s (la liberté 2016, la révolution 2017, la vérité 2018, l'identité 2019, l'erreur 2020, l'égalité 2021, la crise 2022, la résistance 2023). Au sein de ce thème, encore très général, le sujet du projet individuel est pensé en lien avec les études ou les intérêts personnels du ou de la candidat.e. En fin de formation, cet écrit sera défendu oralement devant un jury.

SA : Langue académique

Le cours-bloc (30x45 min.) est axé sur le travail de compétences écrites et orales dans des situations de communication académiques et d'échanges culturels. Les types et genres de textes travaillés sont la synthèse d'une notion théorique, le discours d'analyse et la rédaction d'une problématique de recherche.

Durant le premier semestre de formation, le ou la candidat.e sera envoyé.e faire des observations de terrain pour construire la problématique de son projet individuel.

Evaluation : présentation orale et synthèse de documents

SP : Méthodologie de recherche

Le cours-bloc bilingue (20x45min.) est axé sur le travail des compétences écrites et orales dans des situations académiques et d'échanges culturels. Les types et genres de discours travaillés sont le commentaire critique, le discours réflexif, l'association image-texte et l'exposition d'une méthodologie de recherche.

Durant le dernier semestre de formation, le ou la candidat.e sera accompagné.e dans la rédaction finale du projet individuel, entamé au semestre d'automne, et préparé.e à sa défense orale devant jury. Les défenses peuvent se tenir en mai, septembre ou novembre, selon l'agenda de formation.

Evaluation : présentation orale du projet et argumentation

VALIDATION DE LA FORMATION

La formation pour le Diplôme dispense des cours niveaux C1/C2 du [Cadre Européen commun de Référence pour les Langues](#), pour les compétences écrites et orales. La note de Diplôme équivaut à la moyenne entre la note de cours obtenue au premier semestre, la note de cours obtenue au second semestre et la note attribuée au projet individuel. En fonction des performances écrites et orales évaluées au cours de la formation, le ou la candidate recevra une note indiquant le niveau de langue globalement atteint dans toutes les compétences.

Tout travail comportant des éléments de plagiat ou ayant fait usage d'aides illicites sera sanctionné d'une note insuffisante et dénoncé aux autorités compétentes.

En cas de note insuffisante, le projet individuel peut être resoumis au maximum une fois. Selon les indications fournies dans la première évaluation, le ou la candidat.e devra apporter les modifications demandées ou rédiger un nouveau projet individuel pour la deuxième soumission.

Pour les étudiant.e.s de Droit :

Afin d'obtenir [la mention Bilingue *plus* sur son diplôme de Master en Droit](#), le ou la candidat.e doit avoir validé toutes les unités d'enseignement du programme, à hauteur de 15 ECTS, et avoir obtenu avec succès un Master en Droit avec mention bilingue.

Si le ou la candidat.e a réussi sa formation de Diplôme Bilingue *plus* mais n'a pas obtenu la mention bilingue octroyée par la Faculté de Droit, il ou elle obtiendra une *Attestation de réussite* indiquant le niveau de langue atteint, les ECTS obtenus et le titre de son projet individuel.

Si le ou la candidat.e n'a pas réussi sa formation de Diplôme Bilingue *plus* ou ne l'a pas complétée, il ou elle obtiendra une *Attestation de suivi* indiquant le niveau de langue atteint, les éventuels ECTS obtenus et le catalogue des cours suivis.

Pour les étudiant.e.s d'autres disciplines que le Droit :

La formation est sanctionnée par une attestation.

Afin d'obtenir l'*Attestation de réussite*, le ou la candidat.e doit avoir validé toutes les unités d'enseignement du programme, à hauteur de 15 ECTS.

Si le ou la candidat.e n'a pas réussi sa formation Bilingue *plus* ou ne l'a pas complétée, il ou elle obtiendra une *Attestation de suivi* indiquant le niveau de langue atteint, les éventuels ECTS obtenus et le catalogue des cours suivis.

Dans le cas d'un échec, l'inscription à une deuxième année de Diplôme Bilingue *plus* peut être envisagée.

Entrée en vigueur du présent document : année académique 2024-2025.